



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

05/12/2022

### Evaluation ce lundi soir du Conseil Citoyen Forestois après une année de fonctionnement

La première année du Conseil Citoyen Forestois (CCF) et ses débats se sont terminés le 19 novembre dernier. L'occasion pour la Commune de Forest d'en faire une évaluation ce lundi soir. Le niveau local est l'espace d'expression privilégié pour le citoyen, qui lui permet d'exercer ouvertement sa citoyenneté.

Dans l'idée d'impliquer davantage ses habitant.e.s dans l'élaboration des politiques communales, Forest a mis sur pied un Conseil Citoyen l'an dernier. Composé de 37 Forestois.e.s, âgés de 16 ans et plus et tirés au sort, l'organe participatif a pour mission d'émettre des avis et des recommandations concrètes afin d'améliorer le bien-être de l'ensemble des habitant.e.s de la Commune. La méthode de tirage au sort « stratifié » permet d'une part, d'avoir un panel constitué de personnes tendant à représenter la diversité de la population forestoise, et d'autre part, d'avoir des personnes motivées ayant fait la démarche de s'inscrire.

Trois thématiques ont été dégagées : climat, sécurité et propreté, la première ayant été proposée par le Conseil communal et les deux suivantes par les membres du CCF eux-mêmes. Douze réunions et débats citoyens, ont été programmées au total, à raison de trois journées de travail par sujet ainsi que des moments d'évaluation et de présentation des analyses rendues par la Commune.

Les 37 membres du Conseil Citoyen se sont réunis pour la première fois en septembre 2021 pour la première thématique relative au climat. Les avis et recommandations sur ce thème s'articulaient autour de trois priorités : la verdurisation, la gestion de l'eau et les effets du dérèglement climatique sur la santé et le bien-être. Le pan sur la sécurité abordait la vulnérabilité des femmes dans l'espace public, l'éclairage, la mobilité ou encore les relations avec la police. Et enfin, le Conseil Citoyen a bouclé lors de sa dernière séance du 19 novembre dernier le volet « propreté ».

La commune s'est engagée à analyser les recommandations émises par le CCF (et le cas échéant, à expliquer pourquoi elle s'écarterait de celles-ci). L'analyse des recommandations du premier thème a été rendue en juin ; celle du deuxième thème est en cours et celle du troisième le sera à la fin de l'hiver.

Ce lundi soir (5 novembre), sera réalisée une évaluation de cette première année de Conseil Citoyen forestois. Celle-ci permettra de réfléchir à la forme que devrait prendre la suite de l'initiative pour les années à venir.

*« Dans la situation actuelle de la société, sujette à de fortes polarisations, les échanges et les dialogues entre citoyens ou avec les politiques sont compliqués et exacerbés par le format des réseaux sociaux. Cela fragilise les conditions de l'existence même de la démocratie. D'où l'importance de donner un nouveau souffle à la démocratie avec ce type de dispositif participatif. Dans les assemblées délibératives, les citoyens sont vraiment amenés à prendre le temps de s'informer et de débattre sereinement afin de dégager des recommandations portant sur le bien de la collectivité, l'intérêt général »,* souligne l'Echevin en charge de la Participation citoyenne à Forest, Alain Mugabo.

Plus d'informations sur le Conseil Citoyen Forestois : [www.1190.co](http://www.1190.co)

**Vous souhaitez davantage d'informations ou désirez une interview ?**

**Caroline Corbiau, attachée de communication au cabinet de la Bourgmestre 0490/52.49.48**